



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2014 : recul saisonnier du chômage

Alors que le taux de chômage est resté stable au niveau national, celui du canton de Vaud a diminué de 0.1 point pour s'établir à 5.3% à la fin du mois de février 2014. Cette baisse touche principalement les professions liées à une forte activité saisonnière.

Les 19'780 chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud à fin février 2014 montrent une baisse de 565 personnes (-2.8%). En diminution de 412 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit la même tendance et se fixe à 26'054 (-1.6%).

Le recul du chômage par rapport au mois précédent s'explique par la reprise des activités dans les professions saisonnières, en particulier chez les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-114 chômeurs), les « autres métiers du bâtiment » (-109) et les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-58).

Au cours du mois de février 2014, les ORP vaudois ont inscrit 2672 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3064 dossiers. Un autre signe positif est à relever au niveau du nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois : il a augmenté de 16% par rapport à fin janvier 2014 et de 18% par rapport au mois de février de l'année dernière.

Sur le plan régional, huit districts sur dix ont vu leur taux de chômage reculer ce mois. Les plus forts fléchissements ont été observés dans les districts d'Aigle (-0.4 point) et du Jura-Nord vaudois (-0.3 point). Les districts de Morges (4.0%) et de la Broye-Vully (5.4%) conservent quant à eux des taux de chômage identiques à ceux du mois de janvier.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2649, en hausse de 50 personnes en un mois (+1.9%), mais en baisse de 107 personnes en une année (-3.9%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.6%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 82% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2014

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi